

St Georges d'Orques,
Le 2 janvier 2022,

Objet : Informations du 2 janvier 2022

Chers parents,

Je tiens, tout d'abord, à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute. Les circonstances m'incitent à joindre à la traditionnelle carte de vœux, ce courrier afin de vous transmettre de plus amples informations sur les semaines à venir.

Comme vous le savez déjà, la situation sanitaire a évolué négativement et des restrictions supplémentaires nous sont imposées.

Dans ce contexte, **les rencontres individuelles parents/professeurs ne pourront pas se tenir les 7 et 10 janvier prochains**. En effet, la tenue de ces réunions implique un trop grand brassage et un trop grand nombre de personnes rassemblées dans un même lieu, clos de surcroît. Nous espérons pouvoir organiser ces rencontres au printemps, en présentiel, car le lien avec les familles est important pour nous et nous ne voulons pas y renoncer. Nous espérons que la situation se sera suffisamment améliorée d'ici là. Je vous demande de ne pas contourner cette mesure en demandant des rendez-vous individuels aux enseignants; ils ne seront pas en mesure d'y répondre favorablement. Les familles qui voudront absolument faire un point sur la situation scolaire de leur enfant pourront solliciter un entretien auprès du professeur principal et avoir un rendez-vous en distanciel, téléphonique ou en visio.

Par ailleurs, nous avons également voulu croire qu'il serait possible d'organiser à nouveau des **voyages scolaires**. Cela ne semble pas faisable. Je dois rencontrer les enseignants organisateurs demain pour que nous fassions le point sur la **possibilité d'un report ou la nécessité d'une annulation**. Nous ferons également un bilan comptable des sommes déjà engagées.

Le Ministère de l'Education Nationale, dans son FAQ du 31 décembre 2021, émet une recommandation négative quant à l'organisation de voyages scolaires avec des visites en espaces clos. Sans une interdiction formelle, nous risquons de ne pas être remboursés des sommes déjà engagées. Néanmoins, je ne peux imaginer laisser partir plus de 70 élèves en pays de Loire ou Normandie au mois de janvier ou au mois de mars, pour des visites en extérieur exclusivement et avec un risque important de contamination dans les lieux d'hébergement et de restauration. C'est un risque que je ne peux et ne veux pas faire courir à vos enfants ni aux enseignants qui les encadreraient.

Je tiens, toutefois, à saluer l'engagement des enseignants qui, dès le mois de juillet 2021, ont commencé à organiser ses voyages pour vos enfants. Ils ont passé du temps à contacter des sociétés de transport diverses, des lieux d'hébergement, des musées et monuments afin de proposer un programme intéressant pour vos enfants. Ils n'ont eu de cesse de chercher à proposer un voyage à un cout le plus bas possible mais il est toujours plus onéreux de partir en France qu'à l'étranger. En effet, nous avons pour habitude d'organiser des voyages à l'étranger en échange avec des établissements scolaires et les familles assurent l'hébergement gratuit des enfants. Pour un séjour en France, nous n'avons pas la possibilité de recourir à ce type

d'hébergement. Bien entendu, il n'y a rien de comparable non plus entre un voyage en famille à 4 ou 5 et un voyage scolaire avec 70 à 75 élèves.

En ce qui concerne les **consignes sanitaires pour l'accueil des élèves en classe**, les règles sanitaires déjà en vigueur avant les vacances de Noël s'appliquent toujours. Les élèves devront être encore plus vigilants sur le port du masque et le lavage des mains. Les salles de classe seront aérées autant que possible. Les élèves devront anticiper l'ouverture des fenêtres et donc adapter leur tenue vestimentaire à ces circonstances.

Les cours d'EPS se feront en extérieur autant que possible. Si le cours ne peut se faire en extérieur, alors il pourra être organisé en intérieur mais les élèves devront porter le masque tout au long du cours et les activités de faible intensité physique seront alors choisies par les enseignants. L'AS VTT pourra être maintenue puisqu'elle se pratique en extérieur. L'AS danse pourrait également se faire puisqu'elle dissocie les niveaux de classe. Néanmoins vous vous donnerons confirmation de leur tenue d'ici le 7 janvier. Il n'y aura donc **aucune AS la semaine du 3 janvier**.

Il nous est impossible d'organiser une permanence par classe, lorsque les élèves de plusieurs classes sont amenés à être ensemble en permanence, ils devront donc se regrouper par classe dans la salle, en limitant ainsi les brassages interclasses.

Vous trouverez **en annexe une synthèse des mesures applicables dans la gestion des cas confirmés et contacts de contamination à la COVID 19**.

A ce jour, je ne vois **pas d'objection** quant à la **tenue du brevet blanc aux dates prévues en janvier**. Bien entendu, si de nouvelles données étaient portées à ma connaissance d'ici le 18 janvier, je prendrais la décision qui s'imposerait alors.

Les **élèves de 3^{ème} sont en stage toute la semaine du 3 au 7 janvier 2022** et nous avons une pensée spéciale pour eux car leur premier contact avec la vie professionnelle risque d'être perturbé. Nous espérons néanmoins qu'ils pourront se faire une opinion éclairée sur le domaine qu'ils iront observer. Les élèves qui e trouveraient sans stage et en seraient averti tardivement, resteront chez eux du 3 au 7 janvier et feront un stage sur période de vacances scolaires en mars ou avril.

Dans un tout autre domaine, je dois vous informer que M. BACQUÉ m'a envoyé un mail ce jour pour m'informer qu'il ne souhaitait plus enseigner. Je suis donc à nouveau à la recherche d'un enseignant de technologie. Les emplois du temps pourront être amenés à être temporairement modifiés. Je vous recommande de vérifier sur Ecole Directe d'éventuelles modifications.

Enfin, Karine OUSTRY, psychologue en charge du point écoute au collège a trouvé un nouveau poste qui ne lui permet plus d'assurer une présence au sein de l'établissement. Elle en est désolée et assurera une dernière séance le mardi 4 janvier 2022. Je vais donc également chercher un nouveau psychologue pour que notre point écoute puisse continuer à exister.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous les membres de l'équipe éducative pour assurer le meilleur accompagnement des jeunes dans cette période complexe. Je sais aussi pouvoir compter sur la collaboration et la compréhension des familles.

Soyez assurés, chers parents, de notre entier dévouement au service de vos enfants et vos familles.

C. Larivé
Chef d'établissement